
VOUROUND

vos informations municipales

N°78 - VOLONNE - AVRIL 2020



**INFOS SPÉCIALES «CONFINEMENT»
LE PRINTEMPS EST LÀ !
MUNICIPALES 2020 : VOS ÉLUS**





COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

MAIRIE DE VOLONNE



Place Charles de Gaulle
04290 Volonne



Téléphone : 04 92 64 07 57



Mail : mairie.volonne@mairie-volonne.eu



mairie volonne



www.mairie-volonne.fr

Allez sur le site internet pour vous abonner à la newsletter.

OUVERTURE AU PUBLIC

8h30 à 12h - tous les matins du lundi au vendredi
15h à 17h30 - les lundi et mercredi après-midi

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS 1 À 2 SAMEDIS PAR MOIS

Affichage en Mairie : de 9h à 11h sur RDV, à partir de 11h sans RDV

SERVICES SOCIAUX

Les permanences se font à l'Espace des Solidarités :
CCAS / Assistante sociale du CD04 / CLIC / ADMR

CCAS - 04 92 64 07 57

Lundi de 14h à 16h sur rdv - Jeudi de 9h à 12h sans rdv

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL

DÉPARTEMENTAL - 04 92 64 34 15 - le lundi matin sur rdv

CLIC VAL DE DURANCE - 04 92 61 53 57

Centre Local d'Information et Coordination Gériatrie : le
jeudi de 14h à 16h

ADMR - Service d'aide à la personne 06 08 49 30 56

le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

LA POPULAIRE - 04 92 34 53 75

LE TEMPS DES CERISES - 04 92 32 59 08

AUTRES INFORMATIONS UTILES

LA POSTE

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h
et les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 13h30 à 16h

BIBLIOTHÈQUE DU CHÂTEAU

Le mardi de 9h à 11h30 et de 16h à 18h30
le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 8h45 à 11h30

MARCHÉ TOUS LES VENDREDIS MATINS



COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE L'AGGLOMERATION ?



4 Rue Klein
04000 Digne-les-Bains



04 92 32 05 05



secretariat.general@provencealpesagglo.fr



provence alpes agglomération



www.provencealpesagglo.fr

INFOS REGIE DE L'EAU

Pour tout renseignement : eau ou assainissement

PAA-SEA - 8, Avenue du Barasson à Saint-Auban
9h-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi
04 92 30 58 40 (24h/24 pour les urgences)
eau@provencealpesagglo.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Jeudi 28 mai - Jeudi 25 juin
Inscrivez-vous à la mairie
04 92 64 07 57 ou accueil@mairie-volonne.fr

SITUATION D'URGENCE SANITAIRE ET CONFINEMENT

Les informations d'ouverture des services, portées dans cette page INFOS UTILES, se trouvent **non applicables pendant toute la durée du confinement**.

Pendant cette période, tous les services et lieux publics sont fermés au public. Seuls des accueils téléphoniques ou mails restent actifs.

A ce jour, le confinement est décrété jusqu'au mercredi 15 avril, mais il y a une forte probabilité pour que notre date de sortie de confinement soit repoussée. En attendant, le mot d'ordre est très clair : **RESTEZ CHEZ VOUS**.

Pour s'adapter à ce contexte très particulier du confinement, nous sommes à l'écoute de vos besoins grâce à un numéro **SOLIDARITE**, le **06 85 17 14 76**

Dans ce bulletin municipal, vous trouverez un complément de 4 pages « **Informations spéciales confinement** ». Merci de les lire attentivement.

**SAUVEZ
DES VIES
RESTEZ
CHEZ
VOUS**

« UN MASQUE-BARRIÈRE POUR CHAQUE VOLONNAIS ! »



Vous pouvez tous participer :

Merci pour tous les tissus déjà apportés !

En priorité, portez-nous maintenant des rubans, élastiques, lacets plats.

Portez-nous aussi des petits bocaux de 250 à 500ml, bien lavés et sans étiquette.

Pour les couturier-e-s, nous avons des kits à coudre à vous fournir !



**Rendez-vous chaque jour
à l'Atelier
ancienne trésorerie :
De 9h à 12h
et de 14h à 17h**



Chères Volonnaises,
Chers Volonnais,

Notre pays est actuellement **en état d'Urgence Sanitaire** et en confinement pour une durée indéterminée.

S'adapter est notre maître mot : être agiles, écouter, analyser et trouver des solutions, en particulier pour assurer les solidarités.

Il s'agit de la solidarité auprès des personnes les plus vulnérables, en lien avec les accompagnants : professionnels de santé, services sociaux, aides à domicile et assistants à la personne, assistantes maternelles, bénévoles du pôle solidarité... Il s'agit aussi de soutenir nos entreprises dans leur diversité : nos commerçants, artisans, agriculteurs, hébergeurs, entreprises de services, indépendants, auto-entrepreneurs,...

Pendant le confinement, la commune de Volonne met tout en œuvre pour que cette période vous soit le moins pénible possible, avec ses moyens et dans le respect des mesures barrières. Retrouvez dans ce Vourouno un dossier spécial confinement de 4 pages avec les informations relatives aux mesures mises en place pour s'adapter à cette situation exceptionnelle.

Nous espérons que ce Vourouno vous apportera de l'information et un peu de distraction. Vous constaterez que votre VOUDOUNO a adopté un nouveau look pour ce nouveau mandat, et espérons que vous apprécierez son côté plus épuré. Nos associations volonnaises nous ont envoyé des informations sur leurs activités du début de l'année, nous les en remercions et, faute de pouvoir poursuivre actuellement leurs activités, nous les encourageons à préparer leur participation au forum

des associations de septembre. Nous irons à leur rencontre dès la sortie du confinement.

Nous exprimons nos chaleureux remerciements :

- A nos professionnels de santé, qui sont en première ligne dans ce combat contre le virus et à Karine Laurent, Présidente de la Maison de Santé de Volonne, qui nous tient informés de la situation sanitaire au village, avec le soulagement de n'avoir pour l'instant pas de cas de COVID à déplorer,
- A tous ceux qui sont mobilisés pour assurer les ravitaillements, en particulier nos commerces de proximité volonnais,
- Au pôle solidarité, animé par notre CCAS, et aux bénévoles qui se mobilisent pour apporter leur soutien, sous de nombreuses formes,
- Aux nombreux "anonymes" qui aident, chaque jour, leurs voisins fragiles ou âgés
- Aux personnes mobilisées pour que les affaires urgentes et courantes se poursuivent au mieux, sur leur lieu de travail ou en télétravail,
- A vous aussi, qui respectez scrupuleusement les consignes et restez confinés : c'est l'acte le plus responsable et citoyen que vous pouvez faire. C'est un comportement qui aujourd'hui sauve des vies.
- A ceux qui peuvent travailler sans s'exposer ou exposer autrui : nous comptons aussi sur votre engagement pour que la vitalité de notre pays et de nos petites entreprises se maintienne.

De tout cœur avec vous pour sortir, ensemble, de cette urgence sanitaire.

Et pour donner une touche d'optimisme en ces temps perturbés, nous vous offrons quelques images de l'arrivée du printemps dans notre village.

**TOUS UNIS
CONTRE LE VIRUS**

Très chaleureusement,
Prenez soin de vous et de vos proches.

Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne
Et votre équipe municipale
#MaCommuneJ'yTiens

**EN RAISON DE L'INCERTITUDE
CONCERNANT LA DATE DE FIN
DU CONFINEMENT,
NOUS SOMMES
DANS L'INCAPACITÉ
DE VOUS DONNER
UN AGENDA
POUR LES SEMAINES
À VENIR.**

Directeur de la publication : Sandrine COSSERAT

Comité de rédaction :
Sandrine Cosserat, Anne Vancauwenberghe
et l'ensemble de l'équipe municipale.

© Photos : l'équipe municipale,
Michel Davin, Irène Testa, Véronique Shaffter
Jean-Marie Plume.

En couverture :
« La tour joue avec la lune » par Michel Davin.

Création et mise en page :
frederic.pellegrini [grafist] - 06 11 43 40 97

Impression IRC Manosque : 04 92 87 46 10

Pendant le confinement, la commune de Volonne met tout en œuvre pour que cette période vous soit le moins pénible possible (avec ses moyens et dans le respect des mesures barrières). Retrouvez sur ces 4 pages, toutes les informations relatives à cette situation exceptionnelle.

L'ORGANISATION DE LA MAIRIE

Durant le confinement, la mairie est fermée au public. Néanmoins, l'accueil téléphonique de la mairie se fait au **04 92 64 07 57** du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundis et mercredis de 14h à 17h.

Christine continue de répondre téléphoniquement à vos sollicitations et démarches administratives.

UN NUMERO SOLIDARITE L'AIDE AU QUOTIDIEN

Pour les personnes de plus de 70 ans ou ayant une santé fragile, des maladies chroniques, troubles respiratoires, vous êtes les plus vulnérables et devez être particulièrement protégées.

Si vos proches, voisins, auxiliaires de vie ne sont pas en mesure d'assurer vos ravitaillements alimentaires et médicaments, appelez le numéro solidarité ci-dessous. Nous vous aiderons à vous ravitailler en vous livrant à domicile. Le CCAS a mis en place le numéro SOLIDARITE suivant : **06 85 17 14 76**.

Le CCAS appelle ou suit environ 80 personnes du village pour s'assurer de leurs bonnes conditions de confinement en lien avec le CLIC, assistantes sociales, les familles et les services d'aide à domicile.

CREATION D'UN POLE SOLIDARITE

Le CCAS recense les personnes volontaires pour assurer bénévolement un soutien aux personnes fragiles (courses, appels,...) ou aux entreprises (soutien logistique,...). Déjà une quinzaine de personnes volontaires se sont manifestées pour dépanner leurs aînés. Pour s'inscrire, appeler le numéro solidarité : **06 85 17 14 76**.

ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENT



SUR LA VOIE PUBLIQUE



MINIMUM 1 METRE

Des formulaires d'attestations de déplacement dérogatoire vous ont été distribués dans vos boîtes aux lettres, le 18 mars, puis le 25 mars.

Vous pouvez les recopier de façon manuscrite pour vos déplacements journaliers. Ne sortez pas sans attestation sous peine de vous voir verbalisés.

Les sorties liées à l'activité physique et

sportive sont limitées à 1 heure et doivent se dérouler dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de votre domicile.

Une attestation de déplacement dérogatoire sur smartphone est mise en place à compter du 6 avril.



L'ECOLE A LA MAISON

Nous remercions les enseignants pour leur pleine mobilisation qui assurent une continuité pédagogique auprès de nos enfants.

POUR LES ECOLIERS : Nous savons par les représentants des parents d'élèves que cette façon inédite de faire la classe se passe globalement bien et que la solidarité fonctionne. C'est un réconfort pour tous.

POUR LES COLLÉGIENS : Si vous rencontrez des problèmes pour accéder aux cours (absence d'ordinateur, connexion internet, etc.), n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous étudierons des solutions en lien avec le Conseil Départemental.

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL

La mairie assure une veille avec l'éducation nationale, les parents d'élèves et les enseignants pour assurer le Service Minimum d'Accueil pour les enfants.

Seul le personnel prioritaire peut prétendre à ce service, la liste des personnels prioritaires a été élargie. Peuvent y accéder, en l'absence de tout autre moyen de garde, tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés, en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées, les professionnels de santé et médico-sociaux de ville, les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise, les gendarmes, personnels de la police nationale, sapeurs-pompiers professionnels, les services en charge de la protection de l'enfance, certains travailleurs sociaux.

Pour tout renseignement, inscription, contactez Marie T Brossard au **07 86 51 22 24**.

CENTRE DE LOISIRS VACANCES DE PAQUES

Les mêmes personnels prioritaires pourront inscrire leurs enfants pour les vacances de Pâques – du 13 au 24 avril. Les modalités de l'accueil sont encore en cours de réflexion avec la Préfecture. Les parents des élèves concernés seront directement informés.



INFORMATIONS

Nous postons régulièrement des informations sur le site mairie : <https://www.mairie-volonne.fr/>

Allez-y et inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir les nouvelles informations.

Nous remercions tous ceux qui se sont mobilisés pour assurer les ravitaillements, en particulier nos commerces de proximité volonnais et les exposants de notre marché du vendredi.

Notre commerce de proximité est précieux

Boulangerie « Au pain de Jade »
04 92 62 85 08 - Matin – 7h-12h30
Fermé le dimanche

Boulangerie « Aux délices de Volonne »
04 92 64 57 06
Matin – 6h30-12h30 / Après-midi – 15h30-19h
Fermé le dimanche après-midi et le mardi

Boucherie « Crest » 04 92 64 38 65
Matin – 8h-12h30
Livraison l'après-midi sur appel au 04 92 78 60 30
Fermé le lundi et les dimanche
et mercredi après-midis

Alimentation « Proxi » 04 92 64 07 64
Matin – 8h-12h / Après-midi – 15h – 19h
Fermé le dimanche après-midi et le lundi

Snack « Le P'tit Creux » 04 92 37 29 40
Réouverture à partir du 10 avril
Ouvert de 11h à 13h30 et de 18h30 à 21h.
Les commandes sont prises par téléphone
Fermé le dimanche midi et le lundi

Pharmacie « Les Lys » 04 92 64 05 17
Matin – 9h-12h / Après-midi – 15h – 18h30
Fermé le samedi après-midi et le dimanche
Sauf si de garde, uniquement sur ordonnance du jour

Laverie « Lavolonnaise » 06 16 11 50 57
Ouvert tous les jours de 8h à 20h

Tabac-presse « Le Napoléon »
Pour des raisons d'organisation, Sylvain a dû fermer.
Nous le remercions d'avoir assuré le service Tabac-presse aussi longtemps qu'il a pu.

Merci à Florent Marrou : Les serres MARROU ont fait entrer le printemps dans les maisons



Faute de pouvoir vendre sa production de mars, Florent a donné une partie de ses fleurs aux Volonnais et villages alentours.

Heureusement, dans le cadre des échanges avec la préfecture, il va désormais pouvoir mettre sa production en vente moyennant des règles strictes de commande-livraison.

Pour voir les produits à la vente, et les prix, consultez la page facebook : jardinerie marrou

Pour passer commande :
livraisonmarrou@gmail.com
Ou SMS au **06 14 80 55 31**

Pour ceux qui n'ont pas d'outils informatiques, posez votre commande sur papier dans la boîte aux lettres mairie. Nous lui transmettrons.

Livraison en drive à la jardinerie ou sur le marché de Volonne à partir du vendredi 10 avril.

Merci à Gilbert Jaume

Pour son don d'un pallox de pommes que le CCAS distribue aux foyers qui en ont le plus besoin.

Nous avons aussi obtenu un accord du Préfet pour maintenir notre marché au moins jusqu'au 10 avril :

Notre Marché de Volonne continue ! Venez vous y approvisionner en produits frais.

Sur le marché, adoptez les gestes barrières :

- respectez les distances de sécurité d'au moins 2 mètres de distance avec vos voisins
- ne touchez pas les aliments sur les étals

Et, bien sûr, en appliquant les gestes barrières, poursuivez vos habitudes d'approvisionnement via la vente directe de nos producteurs locaux de fruits, légumes, miel, viande, fromage,...

FONDATION DE FRANCE

**TOUS UNIS
CONTRE LE VIRUS**

Faites un don sur :
fondationdefrance.org

Vous êtes de plus en plus nombreux, chaque soir à 20h à applaudir nos professionnels de santé sur le pas de vos portes, à vos fenêtres. Un beau geste solidaire.

GRATITUDE ENVERS NOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ



Nous exprimons nos chaleureux remerciements aux professionnels de santé qui sont en première ligne dans ce combat contre le virus.

Pour l'urgence sanitaire, notre commune œuvre humblement à leurs côtés, à la mesure de ses moyens. C'est ce que nous avons fait en fournissant à la Maison de

Santé, 100 masques FFP2 que nous avons en stock, aussi en assurant chaque jour un ménage-désinfection de la MSP dont nous avons renforcé le protocole (merci Latifa !) et, enfin en sensibilisant autant que possible nos habitants pour qu'ils respectent les mesures de confinement.

Point sanitaire au 3 avril : les personnes qui ont été suspectées ont été testées et se sont toutes révélées négatives. Nous avons la chance d'être pour l'instant épargnés par le virus. Continuez les gestes barrières !

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

La mairie assure une veille des mesures qui sont mises en place en soutien des petites entreprises. Report des charges fiscales et sociales, report des échéances bancaires, sollicitation du fonds de solidarité,... nous sommes en lien avec la préfecture, la DGFIP, les chambres consulaires,... et nous transmettons les informations aux entreprises du village.

Nous avons essayé de recenser nos agriculteurs, commerçants, artisans, hébergeurs, entreprises de services, indépendants.

Si vous avez une entreprise ou êtes indépendant, auto-entrepreneur, sur Volonne et n'avez pas reçu de mail, faites vous connaître auprès de la mairie pour recevoir des informations :

accueil@mairie-volonne.eu

Nous remercions nos agents municipaux qui restent mobilisés pour assurer l'ordre et la propreté de notre village pendant cette période de confinement. Vous avez aussi un rôle à jouer en gérant au mieux vos déchets.

APPEL AU CIVISME STOP AUX DÉCHETS SAUVAGES

Si vous faites du grand ménage chez vous, merci d'attendre la réouverture de la déchetterie pour évacuer vos encombrants. Nous avons à déplorer des dépôts : rue de l'égalité, au chemin du Plan, chemin du Vaçon, près des PAV (Points d'Apports Volontaires).

Nous constatons aussi que des fumeurs jettent leurs mégots par leur fenêtre. Ce geste déjà d'ordinaire irrespectueux de la propreté de notre village devient particulièrement incivique et irresponsable quand on sait que le virus se propage par les postillons. Ce n'est pas à nos agents municipaux de ramasser ces mégots ! Nous vous demandons de les ramasser et de stopper ces pratiques.

Ces comportements nous ont amenés à afficher à plusieurs endroits du village les rappels suivants :



Chacun peut commettre des actions répréhensibles, parfois sans connaître le risque encouru. Ces comportements peuvent être sanctionnés par une amende. Ces gestes inadaptés sont assez courants dans notre village et nous souhaitons nous en prévenir.

Article R632-1 du Code Pénal

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Gestes "anodins" constituant de véritables infractions

Jeter son mégot : Les fumeurs qui écrasent leur mégot de cigarette sur le trottoir ou le lancent par la fenêtre de leur voiture ou de leur maison risquent une amende de 68 €.

Les mégots doivent être éteints puis jetés dans les poubelles publiques ou chez vous. Pensez aux « boîtes à mégots ».

Ne pas ramasser les déjections de son animal : Le propriétaire qui laisse les excréments de son animal de compagnie sur la voie publique (souiller les chemins, sentiers, aires de loisirs et pique-niques) risque une amende de 68 €.

Pour éviter la sanction munissez-vous de sachets. Si vous n'avez pas anticipé en emportant un sachet, des distributeurs de petits sachets sont à disposition à plusieurs endroits du village.

Abandonner ses ordures sur la voie publique : L'abandon de détritus ou objets encombrants sur la voie publique est puni de 68 €. L'amende peut grimper jusqu'à 450 € en cas de contestation devant le juge. Si le dépôt est effectué avec un véhicule, la pénalité passe à 1 500 €.

8 Points d'Apport Volontaire sont à votre disposition sur la commune. La commune s'engage, depuis plusieurs années, à multiplier ces lieux de tris : containers gris, jaune, vert, bleu, chalets à cartons... Utilisez-les au maximum.

Pour évacuer vos encombrants : Un service de collecte est possible dans les cas suivants : personnes âgées ou dans l'impossibilité de se rendre en déchetterie, ainsi qu'encombrants volumineux et absence de véhicule adapté pour le transport jusqu'à la déchetterie. Inscrivez-vous sur le site de la Mairie : mairie-volonne.fr à la rubrique « Cadre de vie », Gestion des déchets, Encombrants. Vous pouvez également vous signaler en Mairie au 04.92.64.07.57. C'est l'AGGLOMERATION POLE DÉCHETS qui ramasse vos encombrants le quatrième jeudi du mois.

Nous sommes très attachés à la propreté et à l'hygiène de notre beau village, soyons en fiers et participons tous sans exception à son embellissement.

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS OPERATION EXCEPTIONNELLE

Comme nous l'a écrit une Volonnaise, dans un mot de soutien : "On a de la chance, le printemps n'est pas en télétravail."

Qui dit printemps dit réveil de la nature et entretien des jardins. Pendant cette période de confinement, beaucoup d'entre vous en profitez pour tailler vos arbustes.

Il est bien sûr toujours **interdit de brûler**.

Comme la déchetterie est actuellement fermée au public pendant le confinement, nous allons mettre en place une opération exceptionnelle de broyage de vos déchets verts.

Pour vos tontes de pelouses, fauchages et feuilles mortes, nous vous invitons à les garder chez vous, ils réduiront rapidement de volume et pourront participer à votre compost.

NOUS ACCEPTERONS : Pour vos tailles d'arbustes, haies et brindilles, vos élagages et abattages d'arbres et haies, nous vous invitons à les amener à l'espace Pérona, aux dates et lieux suivants :

VENDREDI 10 AVRIL DE 14H à 17H
SAMEDI 11 AVRIL DE 8H à 12H

Vous êtes invités à vous rendre à l'entrée de l'Espace Perona, avec votre véhicule.

Nous ouvrirons un espace et encadrons vos dépôts de déchets verts.

Nous comptons sur le sens civique de chacun et demandons aux personnes ayant des grands espaces de conserver leurs déchets verts. Dans le cas où d'autres déchets que ceux autorisés seraient déposés, l'expérience cesserait.

Dans le cadre des mesures barrières, il est impératif qu'une seule personne soit présente au même moment lors des dépôts. C'est la raison pour laquelle les dépôts seront encadrés par notre ASVP et ne seront permis que sur ces 2 créneaux.

Après l'opération de broyage nous organiserons, pour ceux qui le souhaiteront, une récupération de broyat.

Nous comptons sur vous pour participer, plus que jamais, à maintenir notre village propre.



LA POSTE

Malheureusement, les petits bureaux de poste, dont celui de Volonne sont fermés. Pour accéder aux services de La Poste et en particulier le retrait de liquide, vous êtes invités à aller au bureau de poste de Château-Arnoux. Ouvert tous les matins du lundi au samedi, de 9h à 12h, et les après-midi du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

EN MAIRIE



Nos agents municipaux restent pleinement mobilisés pour assurer la continuité du service public.

Pour cela un Plan de Continuité des Activités a été élaboré. Il a pour objectif de définir les activités essentielles au fonctionnement de notre commune en période d'urgence sanitaire. Il définit les conditions d'aménagement et d'organisation du travail de nos agents, en présentiel ou en télétravail, et précise les procédures de protection vis-à-vis du risque sanitaire.

Pour assurer la continuité de service public, sont maintenues les activités suivantes :

- L'entretien des espaces publics, la sécurité, la propreté du village
- Le ménage-désinfection dans les locaux utilisés pour le service
- L'ensemble des activités administratives, en privilégiant le télétravail
- La communication régulière à la population des mesures prises et la sensibilisation aux règles de confinement
- Le service minimum d'accueil des enfants du personnel de santé et autres professions prioritaires
- Le maintien du lien sanitaire et social avec la population, en particulier les personnes âgées de plus de 70 ans, isolées et/ou handicapées avec la mise en place d'un numéro téléphonique dédié **06 85 17 14 76**.

Nous tenons à remercier, pour leur engagement, tous les agents qui sont mobilisés, depuis le 17 mars midi, sur ces activités pour notre village.



PARTICIPEZ A L'OPERATION SOLIDAIRE

« Un masque-barrière pour chaque Volonnais ! »

TOUT LE MONDE PEUT PARTICIPER :

Soit à l'Atelier

Ouverture de l'Atelier, à l'ancienne trésorerie, chaque jour du lundi au samedi, de **9h à 12h** et de **14h à 17h**.

Pour y participer, des consignes de tenues et mesures barrière seront à suivre, expliquées à votre arrivée.

Opérations : réception collecte, découpages, repassage, couture, finitions, conditionnement, livraisons...

Soit depuis chez vous



Préparez des carrés de tissus **100% coton** de 20cm x 20cm / épinglez-les par 2 ou 3

Préparez des rubans ou lacets en longueurs de 40 à 50cm / attachez-les par lots de 4

- Apportez-les nous **propres et repassés**, chaque matin, à l'Atelier, de **10h à 12h**.

Vous avez une machine à coudre, appelez-nous sur le numéro solidarité au **06 85 17 14 76**, pour participer :

soit pour coudre, à l'Atelier ou chez vous

soit pour mettre votre machine à disposition de l'opération, elle sera alors installée à l'Atelier.

Vous pouvez aussi apporter à l'Atelier



Des pots en verre propres, de 300 à 500 ml. Merci d'enlever les étiquettes dessus.

**MERCI À TOUS CEUX QUI SONT DÉJÀ
MOBILISÉS SUR CETTE OPÉRATION**

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades

LIVRET D'ÉCO-CITOYENNETÉ



Vous souhaitez vous engager dans le développement durable aux côtés de votre commune ?

Le livret d'écocitoyenneté est là pour vous. Structuré en quatre thèmes (les déchets, l'eau, le climat et l'énergie et la nature et la biodiversité), ce document retrace les avancées de la commune, les nouvelles pistes en réflexion et vous donne les moyens d'agir à votre échelle par des écogestes. Bientôt dans vos boîtes aux lettres !

TORNADE DE NOVEMBRE ET VENTS VIOLENTS DU 4 FÉVRIER

La vigilance est de mise

Lors de ces intempéries, nous avons eu à déplorer des arbres arrachés, des gouttières dessoudées, des tuiles tombées des toits....

Dans la plupart des cas, ce sont des vents violents qui endommagent les toitures des bâtiments, pouvant engendrer des problématiques de tuiles envolées.

À la suite d'un tel sinistre, les dégâts causés à votre toiture risquent d'avoir des conséquences désastreuses pour votre bien. En effet, lorsque les tuiles s'envolent du toit, **l'étanchéité à l'air et à l'eau** du bâtiment est alors mise en péril. La toiture ne joue donc plus son rôle de couverture et de protection, ce qui risque de causer l'apparition d'autres types de désordres. Par ailleurs, les tuiles qui s'envolent de la toiture peuvent également avoir pour effet de causer du tort à un tiers, notamment si l'une d'entre elles vient à s'écraser sur la voiture de votre voisin par exemple.

Nous vous encourageons à intervenir de façon préventive sur ces risques qui vous concernent et qui peuvent impacter des tiers.

AG DE L'UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITÉS DE LA GENDARMERIE



Le 8 février dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie (U.N.P.R.G.), à la salle polyvalente de Volonne. Le président, Serge TRENTÉCUISSÉ, a rappelé, dans un premier temps, les missions de

l'U.N.P.R.G. : regrouper toutes les personnes qui servent et ont servi en gendarmerie, soutenir les veuves - 21 dans le 04 -, les concubins (es) et les pacsés (es) des personnels décédés, exalter les sentiments de solidarité professionnelle, représenter ses membres dans les organismes consultatifs, perpétuer les traditions de devoir, de probité et de prestige de la gendarmerie.

À l'issue de l'assemblée générale, le président a accueilli les autorités : Madame Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne, Monsieur Claude FIAERT, Maire de l'Escale et Madame Monique REVELLI, conseillère municipale à Volonne, ainsi que le lieutenant GACHET, commandant les brigades de gendarmeries de Les Mées et Château-Arnoux-Saint-Auban. Après avoir remercié les élus pour leurs aides financières et leur présence, le président a invité l'ensemble des participants à se rendre au monument aux morts où une gerbe a été déposée. La minute de silence et La Marseillaise ont clôturé cette cérémonie.

Dans une ambiance conviviale, un goûter avec gâteaux des rois a mis fin à l'assemblée générale avec promesse de se revoir en 2021.

« JE VEUX AIDER » RÉSERVE CIVIQUE COVID-19



#JeVeuxAider

COVID-19

Afin de garantir la continuité des activités vitales pour les plus précaires et de rompre l'isolement des plus vulnérables, le Gouvernement a élaboré une solution concrète sous la forme de la plateforme

« Je veux aider – Réserve civique Covid-19 ». Cette plateforme a été construite en lien avec les plus grands réseaux associatifs et les plateformes déjà existantes. Elle permet aux structures (associations, CCAS, MDPH, collectivités, opérateurs publics, etc.) de faire état de leurs besoins de renforts autour de 4 missions prioritaires :

- Aide alimentaire et aide d'urgence : « je récupère et distribue des produits de première nécessité aux plus démunis (aliments, hygiène, ...) »
- Garde exceptionnelle d'enfants : « je relaie les professeurs dans la garde des enfants de soignants dans les écoles ».....
- Lien avec les personnes fragiles isolées : « je maintiens un lien (téléphone, visio, mail, ...) avec des personnes fragiles isolées (âgées, situation de handicap, etc.) ».
- Solidarité de proximité : « je fais les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles (personnes âgées, handicapées, malades, etc.) ».

L'ensemble de ces missions se justifie par l'urgence impérieuse à laquelle elles répondent. Par ailleurs, chaque mission est accompagnée d'un rappel des gestes barrières et des règles de distanciation, validé par le ministère de la Santé.

Vous pouvez publier sur www.jeveuxaider.gouv.fr toutes les annonces de missions vitales qui requièrent l'appui de nouveaux bénévoles. Il suffit de renseigner vos besoins. De façon géo-localisée, vous pouvez indiquer le nombre de personnes idéalement nécessaires pour garantir le bon déroulement des actions prioritaires, via un formulaire rapide d'utilisation.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Exceptionnellement la date limite du dépôt des demandes de subventions à la mairie est reportée au 20 avril

REPAIR CAFE

Dimanche 9 février 2020, à la salle polyvalente à Volonne, c'était le retour du « Repair Café ». Dix réparateurs bénévoles ont proposé leurs services pour réparer : machine à coudre, cafetière électrique, ordinateur, téléviseur... tombés en panne.

70% des objets ont pu être gratuitement remis en service. « Repair Café » est une association qui lutte contre le gaspillage et permet aux citoyens de réparer leur propre matériel. Prochain rendez-vous à Volonne, le 25 juillet prochain !



LE COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes a vu le jour en 1950 selon le « Journal Officiel ».

Pour remercier toutes les équipes du CDF, qui ont fait rythmer Volonne avec leurs festivités et traditions depuis 70 ans, nous avons voulu fêter cet anniversaire, à l'occasion du carnaval, sous le thème : "un village gaulois fête les 70 ans du CDF".

Pour l'occasion, nous avons créé 2 chars : l'un représentant notre village gaulois et l'autre, un très gros gâteau d'anniversaire.



Le samedi 29 février, malgré un temps très incertain, nous avons défilé dans le village, avec la troupe de l'Ost des Temps Jadis, et dit au revoir à l'hiver en brûlant le caramantran, qui a été fait par le centre de loisirs de l'école de Volonne, sur la place du village.

Un traditionnel goûter et des animations avec le « Swing Roller Tour » ont été offertes par le Comité à l'Espace Notre-Dame, le tout suivi d'un bal costumé à la salle polyvalente.

Les gens sont venus nombreux pour fêter avec nous cette journée spéciale pour le Comité des Fêtes ! Nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées dans cet événement

Prochain événement, le 21 mai (en fonction de l'évolution de la date du confinement), avec le vide grenier & foire aux plantes, au bord du lac. Inscriptions au 06 13 31 58 61, tarif 12€ les 6m avec véhicule, petite restauration sur place.



AGV VOLONNE L'ESCALE

Nouveau ! L'AGV vous informe qu'à compter du 1^{er} mars, un nouveau cours de step a été mis en place. Rendez-vous le jeudi, de 18h30 à 19h30, à Volonne. Le cours est animé par Patrick un nouvel animateur. Il est encore temps de venir essayer et d'adopter ce nouveau cours.

Il vous est aussi possible de nous rejoindre dans l'un de nos autres cours.

Contact: EDITH SCHWAB au 04 92 61 21 17.

LA VIEILLE PIERRE

Au mois de février, les bénévoles de la Vieille Pierre se sont retrouvés deux week-ends pour l'action du pont de Taravon. Depuis la fête du bicentenaire, nous sommes attachés à mettre en valeur le premier pont en pierre de Volonne, vestige sur la route Napoléon. Le quartier du Taravon, depuis l'époque romaine, est riche d'histoire : ce lieu a une véritable âme et il est très agréable d'y partager un pique-nique, surtout après l'effort. Nous regrettons d'y trouver encore fré-



quement des déchets jetés au fond du vallon (notamment des pneus ou un frigidaire). Il est nécessaire de continuer à les remonter et les évacuer et l'action sera reconduite en 2021. Chaque année, de jeunes acacias repoussent dans le lit du torrent, nous les avons coupés et ils seront utilisés dans le projet des jardins partagés pour réaliser une palissade le long du grillage de la crèche. Cette palissade permettra de retenir feuilles et terres qui pourraient s'envoler sur le sol de la crèche.

Dans le cadre de la période difficile que nous traversons, nous reportons les actions jusqu'au 15 mai et reprogrammerons l'action des 2 tours pour les Journées du patrimoine de pays. Nous vous ferons part de notre programme plus tard par affichage et site mairie.

Un grand merci à tous les bénévoles engagés dans la joie, la bonne humeur, l'amitié, le partage et la solidarité.

LA BOULE VOLONNAISE



Le 26 octobre 2019 a eu lieu l'assemblée générale de la Boule volonnaise.

Le bureau est ainsi composé de Victor VANNI, Président, Stanislas CELCOUX, Vice-Président, Sandrine CELCOUX, Secrétaire, Laurent BARREAU, Secrétaire adjoint, Nathalie VANNI, Trésorière et Pascal VANNI, Trésorier-adjoint. Le bureau tenait à remercier la municipalité pour la réfection du boudodrome faisant suite à la construction de la résidence HPP et la mise à disposition de la buvette.

Le cabanon de Claude est presque terminé, la mairie a fourni les matériaux, les membres de l'association les ont mis en œuvre. Merci à tous !

La saison boulistique démarre, nous invitons les licenciés à venir participer aux concours. Ce samedi 7 mars, au Café des Arts, pour le premier concours officiel de la saison à Volonne, l'association était heureuse d'accueillir 32 doublettes hommes et 14 doublettes femmes sur un terrain rénové. D'autres dates sont programmées, nous vous tiendrons informés en fonction de l'évolution de la période de confinement.

JC VOLONNE

La saison se déroulait, jusqu'ici, pour le mieux... mais, confinement oblige, les judokas respectent maintenant et comme il se doit les consignes.

Retour en arrière. Lory FINO en 2018 a 15 ans et elle participe à un passage de grade dans les Alpes Maritimes : trois combats et trois victoires puis, au 4^{ème} combat, une blessure grave au genou. Après avoir été opérée puis une longue rééducation, elle reprend

l'entraînement. Et le 1^{er} mars, à Sorgues, Lory recommence la compétition, encouragée par sa famille et coachée par Rudy et Marc ! Elle réussit à cette occasion un parcours parfait – 5 combats, 5 victoires par ippon-, un moment très fort en émotion. Marc et Keven, son papa, en ont eu une allergie aux yeux ;) Félicitations à Lory qui devra passer maintenant l'épreuve technique pour pouvoir porter la ceinture noire.



Courage, solidarité, discipline, espoir.

PS : Pendant cette période difficile, Eva, Rudy, Olivier et Marc continuent à communiquer avec les enfants en leur envoyant des entraînements à faire seuls (ou sur des nounours) et en échangeant des dessins ou des rédactions sur le judo etc.

FC VOLONNE

Chers licenciés, chers supporters, chers amis.

A l'heure où nous devrions nous diriger vers une fin de saison palpitante sur les terrains, à l'heure où nous devrions profiter de sorties pour nos licenciés, nous voici confinés comme l'ensemble de la nation. La faute à cette salo...ie de virus. La décision des instances dirigeantes du football de suspendre toutes les compétitions, les entraînements et sorties organisées par les clubs nous a tous rendus tristes et malheureux. Mais cette décision était nécessaire, vitale, primordiale et sage face à la violence de la pandémie qui frappe la planète. Nous ne devons pas oublier que ce n'est que du sport. La priorité reste la santé de tous. Nos premières pensées vont aux malades à qui nous souhaitons un prompt rétablissement mais aussi aux personnes qui ont perdu un des leurs à qui nous présentons nos plus sincères condoléances et leur souhaitons du courage en ces moments difficiles.

En ces temps compliqués, un petit point sur l'actualité du club.

A l'interruption des championnats, nos seniors venaient de valider leur ticket pour disputer les play-offs en vue de l'accession en division supérieure. Premiers de leur groupe, auteurs d'un sans-faute, ils leur restaient 2 matchs à jouer en saison régulière. Une fin de saison palpitante et exaltante leur est promise si les championnats redémarreront. Un grand bravo à eux pour leurs résultats et surtout leur état d'esprit excellent et irréprochable sur et hors des terrains. Merci et bravo également à leurs dirigeants Loïc et Sylvain Giordanengo et leur entraîneur Claude Namane pour leur engagement et le travail accompli. Et surtout bonne chance. Nous vous attendrons nombreux pour les encourager lors des derniers matchs couperets. Du côté des plus jeunes (U7, U9, U11, U13), le moral était au beau fixe. Les enfants, très assidus, continuaient à s'éclater que cela soit aux entraînements ou en matchs les samedis. Ils ont pu participer lors des mois d'hiver à des plateaux de futsal dans les gymnases. Nous leur avions prévu des sorties fin mars, sorties que nous avons malheureusement dû annuler pour les raisons que vous devinerez. En espérant qu'ils puissent terminer eux aussi leur saison d'autant plus que l'époque

des tournois arrive à grands pas. Ils sont toujours très appréciés par les enfants. A noter la super initiative des seniors et de leurs dirigeants qui, lors du match contre le CA Digne à Volonne en février dernier, sont rentrés sur le terrain en tenant par la main chacun un enfant licencié du club. Vous imaginez comme les petits étaient fiers ! Comme les pros à la TV ! L'expérience sera reconduite.



Voilà. Il nous est à l'heure actuelle impossible de planifier la fin de saison. Que cela soit au niveau des compétitions, entraînements ou sorties diverses. Nous attendrons les directives de nos instances nationales et départementales. Soucieux de la santé de chacun, responsables, nous validerons la reprise footballistique une fois que la sécurité et situation sanitaire sera garantie et que nous en aurons l'autorisation. D'ici là, prenez soin de vous, de vos proches. Restez chez vous.

ASA

Modernisation du réseau d'eau d'irrigation du Canal de la Plaine de Volonne

A vos tuyaux !

Suite à de nombreuses problématiques identifiées en 2007, l'Association Syndicale Autorisée du Canal de la Plaine de Volonne a décidé de moderniser et pérenniser la desserte en eau de son périmètre.

Un important projet de mise sous pression de son système d'irrigation a été lancé, en plusieurs tranches compte tenu de son ampleur et de son coût. Il permettra d'équiper 240 hectares à son terme et de restituer toute l'eau prélevée dans le Vançon, soit une économie d'eau de 2 000 000 m³. Un projet ambitieux en voie de finalisation.

En 2015, une première tranche de travaux équipe 142 ha pour un coût total de 2 511 000 HT, financés à 80% par l'Agence de l'eau et le FEADER.

Ces travaux ont permis la réalisation de :

- 4 forages, avec un débit maximum instantané de 157 L/s
- Un réservoir, bassin de 4500 m³
- Une station de pompage
- 9 km de canalisations
- 50 bornes d'irrigation agricole et 30 sorties jardin.

Nous arrivons maintenant au terme de notre projet avec l'équipement des dernières tranches, soit 98 ha de conversion en zones agricole et urbaine. Le coût est estimé à 2 443 000 HT subventionnés cette fois à 88% par La région (6%), l'Agence de l'eau (37%) et l'Europe (45%).

Nous avons déployé au 27 mars 2020 :

- 15,6 Km de canalisations

- 33 bornes agricoles
- Et 375 sorties jardin

Ce nouveau système d'arrosage est maintenant opérationnel sur la quasi-totalité de notre périmètre, les travaux ayant dû être interrompus suite aux événements sanitaires que nous connaissons actuellement.

Recommandation aux adhérents pour la mise en service de leur installation :

Un courrier a été adressé aux adhérents début mars pour les informer qu'ils peuvent équiper les tuyaux qui desservent leur(s) propriété(s). Si ces travaux n'ont pu être réalisés avant la mise en eau, il est toujours possible d'intervenir en manœuvrant les vannes des compteurs situés dans des coffrets sur la voie publique. L'eau étant délivrée à une pression de 7 à 10 bars, il est important de souligner que les installations à la charge des adhérents doivent être faites dans les règles de l'art.

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce grand projet, notamment les financeurs, la commune de Volonne, les entreprises et les particuliers qui ont accepté le passage des conduites sur leur(s) propriété(s).

Si, comme tous travaux, la réalisation de ce projet a engendré des nuisances et des gênes, il est désormais possible d'en apprécier pleinement les avantages qu'il apporte à tous les usagers. Nous vous souhaitons une belle campagne d'arrosage à tous.

Nous vous rappelons que l'ASA dispose d'un site internet sur lequel sont mises en ligne de nombreuses informations (<https://asavolonne.wixsite.com/asavolonne1>)

Didier ARNAUD, Président de l'ASA et le bureau



CONTACTS PRESSE

Si vous avez des informations à communiquer, contactez la presse. Les contacts « presse » sont, pour notre village :

Irène TESTA (La Provence) par mail
irene.testa.journal@gmail.com ou 06 18 04 07 39

Françoise LATOUR (Haute Provence Info)
fnavarro@hauteprovenceinfo.com ou 06 16 57 74 64

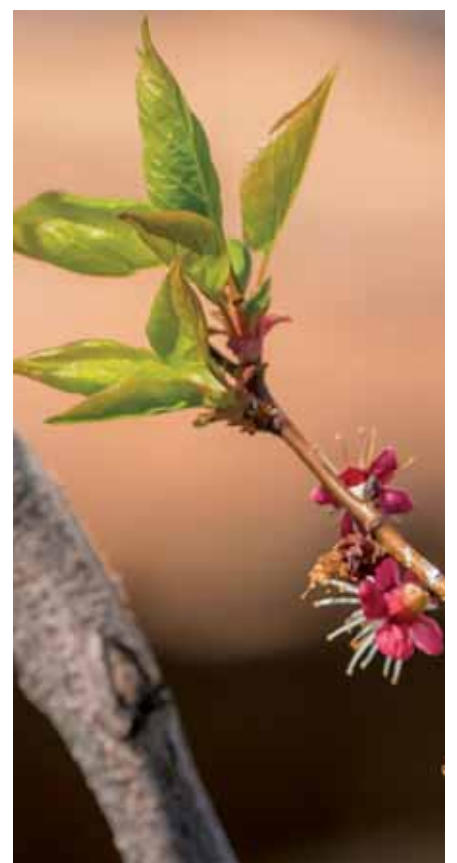
Alain ESCOBAR (Infos04 en ligne) contact@infos04.com

Michel BONNEFOY (Alpes 1)
redaction.digne@alpes1.com

Mario PONCELET (Fréquence Mistral) par mail
sisteron@frequencemistral.com

Dici TV 04 92 52 07 31 ou 06 45 52 10 29





CCAS

Journée « CHECK-UP Santé » Santé séniors



Le 23 janvier, 83 seniors ont bénéficié de différentes consultations / prévention et dépistages / santé. Cette action, portée par la Mutualité Française et financée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, était organisée en partenariat avec notre CCAS, la Ligue contre le cancer et la Maison de Santé pluriprofessionnelle de Volonne.

De nombreux intervenants avaient répondu présents :



- Les professionnels de santé, notamment de la Maison de Santé : diététicienne, kiné, podologue, infirmiers, sage-femme, médecin, opticien, audioprothésiste et psychologue.
- Les bénévoles dont l'action est primordiale en terme de prévention : lutte contre le cancer, maladies rénales, sécurité routière
- Les professionnels du secteur social : la CPAM qui proposait l'ouverture du Dossier Médical Partagé, le CLIC Val de Durance, acteur de proximité dédié aux personnes âgées

Les objectifs étaient :

- Informer sur les campagnes de santé publique (vaccination, alimentation, cancers...)
- Dépister des problématiques de santé
- Orienter vers les professionnels de santé
- Ouvrir le dossier médical partagé (DMP)
- Etablir un diagnostic santé du public accueilli afin de proposer des actions adaptées

Chaque participant est reparti avec un « Passeport Santé », à présenter à son médecin traitant, dans lequel étaient consignés les différents résultats des dépistages et entretiens.



Ateliers Seniors

Cette année, nous avons créé un nouveau partenariat avec la Mutualité Française qui propose un programme de prévention « Bien Vieillir ».

Cet hiver, une quinzaine de nos aînés ont expérimenté et apprécié un nouveau programme « Mémoire » animé par Sylvie, psychologue cognitive, sur 9 semaines.

Pour ce printemps, nous avons programmé un nouvel atelier « Bouger Mieux » du « Parcours Prévention Seniors » de la CARSAT qui devrait démarrer début mai si les circonstances nous le permettent.

ADMR

Les coordonnées téléphoniques de l'ADMR, service d'Aide à la Personne, ont changé. Vous pouvez dorénavant les joindre au 09 62 66 42 31 ou 06 08 49 30 56.

ECOLES ET SERVICES « ENFANCE » AUX FAMILLES

La nouvelle cantine



La nouvelle cantine est désormais opérationnelle, elle a été inaugurée ce 12 février ! Elle accueille nos enfants de la maternelle et de l'élémentaire le midi, nos "cigales" les après-midis, une centrale photovoltaïque citoyenne sur son toit, notre traiteur avec ses repas bios - locaux - végétariens..., notre point compost pour recycler les restes alimentaires, des oiseaux dans les nichoirs du square -

peints sur le poste électrique,... Nous voulons vous faire découvrir ce nouvel univers qui vient de naître dans la cour de l'école maternelle... Un nouvel univers qui pourrait ouvrir sur de nouvelles pratiques : des anciens qui partagent le repas des plus jeunes, un poulailler communal, des ateliers jeux...



Arts du cirque

Les élèves de CP et CE1 ont participé à une activité « cirque » pendant 3 semaines, financée par la coopérative scolaire. Un intervenant, M. Gorlier de la compagnie « Loly Circus », a fourni à l'école le matériel nécessaire et a co-animé les séances avec les enseignantes. Cette activité s'est déroulée dans la salle de motricité de l'école maternelle. À l'issue de cet apprentissage, un spectacle a été proposé aux familles le vendredi 14 février 2020 à 17h, à l'Espace Notre-Dame, conjointement avec les élèves de l'école maternelle, et il a connu un franc succès.



Les enfants ont été unanimes : « C'était super ! »

Petit message de Marie-T pour les enfants



Un petit coucou à mes petits lutins pour vous dire que je pense beaucoup à vous et que je serai très heureuse lorsqu'on se reverra. En travaillant, j'ai plastifié et mis au mur tous vos jolis dessins que j'accumulais sur le coin de mon bureau, ça m'a mis du baume au cœur. A votre retour nous rattraperons tout ce temps avec beaucoup de joie, d'amusement et de surprises.... Dans l'attente je vous fais de gros câlins....A bientôt....

Laurence, Florence, Michelle, Nathalie, Latifa, Karine et Aude se joignent à moi pour les gros câlins....

ENVIRONNEMENT

Nouvelles colonnes grises et impact sur le centre ancien et sur le village

Lors des travaux de voirie nous sommes amenés parfois à déplacer ou enlever des conteneurs OM... et le plus souvent nous ne les remettons pas en place. Cela a été le cas récemment dans le centre ancien. En voici les raisons :

- La première raison, concernant surtout le centre ancien, est relative à la circulation. Dans nos rues étroites, cette circulation devient de plus en plus difficile avec le nombre grandissant de véhicules. Ils gênent le passage du camion de collecte qui s'est retrouvé plusieurs fois à faire marche arrière sans que les ordures ménagères ne puissent être ramassées. Nous souhaitons limiter son passage dans le centre ancien et aussi sur le pont de Vière.
- La deuxième raison, concernant plus généralement l'ensemble de notre village, est celle de l'incitation au tri. Notre agglomération PAA, et certains villages comme Volonne, encouragent fortement le tri sélectif et, pour ce faire, des points d'apport volontaire ont été créés, d'autres améliorés. Le regroupement des points de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est une mesure visant à encourager le tri. Les anciens containers ordures ménagères (gris ou noir à couvercle vert) sont progressivement remplacés par des colonnes grises, comme c'est déjà le cas à côté du dojo, de la salle polyvalente, à l'espace Pérona et au nouveau point de collecte du Taravon. Le but est de passer, d'ici quelques années, à la tarification incitative. Cette tarification, basée sur le principe pollueur-payeur, intègre le niveau de production de déchets pour facturer l'utilisateur, alors incité à des comportements vertueux (plus d'information sur le site de l'ADEME).

Le retour d'expérience des trieurs montre que, depuis le mois d'avril 2019, avec la mise en place de la collecte de tous les emballages (même souillés) dans la colonne jaune, il reste très peu de déchets à mettre dans la colonne grise ! C'est un véritable progrès, un beau geste pour notre planète et pour notre village.

Nous comprenons que certaines personnes puissent rencontrer des difficultés pour aller jusqu'à ces points de collecte mieux équipés mais moins nombreux et donc plus éloignés. Pour la plupart d'entre nous, il sera assez aisé de prendre l'habitude de porter l'ensemble de nos poubelles triées vers ces



points. Pour d'autres, non motorisés, qui ne peuvent pas solliciter des aides ménagères ou la solidarité de famille ou voisins, ce sera plus compliqué. Si vous êtes dans ce cas, au fur et à mesure que les conteurs vont être supprimés, nous vous proposons de vous faire connaître en mairie. Toutes les demandes seront étudiées et nous nous attellerons à trouver une solution acceptable pour tous.

Point d'Appoint Volontaire du Taravon

Suite à de nombreuses incivilités sur le PAV, les riverains des Démesses ont souhaité son déplacement. La dalle étant prévue au Taravon, il y a été déplacé récemment. Nous attendons encore la mise en place par l'Agglomération d'un chalet à cartons. En toute logique, ce PAV devrait être utile aux habitants des quartiers des Démesses, du Plan, Courcousson, Saint-Jean et Sainte-Catherine.



Chèque transition bioéthanol

La Région a mis en place une aide de 250 euros pour convertir son véhicule essence en essence - super-éthanol.

Cette conversion permet à la fois de réduire ses dépenses de carburant et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Cette aide est disponible pour les personnes physiques ou morales. Pour une personne morale, l'aide peut être accordée pour 10 véhicules au maximum.

La fourniture et la pose du dispositif (qui doit être homologué) doit être effectuée par un installateur habilité (un garage présent à Sisteron).

Pâturage en forêt de Vignorgues

Comme l'an dernier à la même date, Monsieur Manas, berger domicilié à Peyruis, revient faire paître ses brebis à Volonne dans la forêt de Vignorgues.

Monsieur Manas séjournera sur place avec un troupeau de 110 brebis et de 90 agneaux. Il viendra du 18 avril au 18 mai, accompagné d'un chien type Border Collie, adapté pour ce travail en colline. Nous le remercions de permettre à notre forêt de rester ouverte et de se régénérer par cette action.



LE LOCAL LABOUEURIE

Ce local a accueilli le restaurant scolaire le temps des travaux de la nouvelle cantine. Depuis le transfert de cette cantine, le local est vacant. Nous avons eu une demande associative pour y accueillir des formations solidaires d'Emergence, pour CAP EMPLOI.

Nous remercions chaleureusement Habitation de Haute Provence qui a accepté de poursuivre la convention qui nous liait pour ce local dans le cadre de notre partenariat sur l'EcoQuartier. Ainsi, dans la continuité de la mise à disposition gracieuse de ce local pour la cantine, HHP accepte de nous en laisser la jouissance, pendant 3 ans, pour y accueillir des activités associatives. Nous allons travailler sur son équipement et son fonctionnement dans le cadre de la dynamisation de notre village.



TRAVAUX

De nombreux travaux ont été réalisés cet hiver.

- Par nos services techniques :

- Bouchage de trous
- Travaux à l'école élémentaire pendant les vacances de février
- Gratuiterie : dalle, fermeture
- Ancien abribus de la place Charles de Gaulle : arases et enduits béton de propreté
- Renforcement de l'abribus

- Par des entreprises extérieures :

- Eclairage du lavoir
- Travaux de gestion des eaux pluviales au niveau du Pont de l'arc
- Nouvelle plonge dans la cantine
- Pose d'interphones dans les 2 écoles pour faciliter le contrôle des accès
- Ferronneries entrée rue des Hussards et Chareirasse



- Préparation du boulodrome Mimi Mégy
- Démarrage de la chaufferie bois + habillage du local chaufferie



Place de l'ancien four

Le petit jardin de l'ancien four a fait peau neuve : une table à pique-nique a été installée, des petits galets remplacent la terre battue et les jardinières ont été maçonnées. Nous espérons que ce lieu pourra ainsi retrouver son esprit de convivialité.



ÇA BOUGE DANS NOS SERVICES ET NOS COMMERCES

La Maison de Santé

La Maison de santé a désormais accueilli tous ses professionnels. De nouveaux arrivants ont intégré les locaux depuis fin 2019 :

- un chirurgien vasculaire :
Docteur Jean-Jacques ALBRAND ;
- trois chirurgiens orthopédistes :
Docteurs Amaury CHARRE, Arthur LASNIER et Loïc LE COZ ;
- une sage-femme : Charlène PIAULY (elles sont donc deux à présent avec Tania ROUX) ;
- une psychologue : Amandine PELL (elles sont deux avec Julie CLEMENT)

Ils sont donc 30 professionnels de santé (médecins généralistes, chirurgiens urologues, orthopédistes et vasculaires, infirmiers, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, ostéopathe, pédicure podologue, diététicienne-nutritionniste, orthophoniste, psychomotricienne et psychologues) qui ont intégré le projet de santé de la MSP (au sein de la maison de santé ou dans leur propre cabinet médical à L'Escale, Volonne ou Peipin).

César bar



Le 2 mars c'est avec joie que nous avons accueilli Estelle Rodriguez, secondée de son père Norbert et de son frère Stéphane, lors de la réouverture du CESAR BAR.

Ils souhaitent y développer une offre de restauration adaptée au public de notre village, une carte traditionnelle, avec des produits locaux et aussi des repas à thème et des animations.

Cette réouverture s'inscrit tout à fait dans la dynamisation de Volonne.

Ouvert de 6h à 21h en semaine sauf le mercredi, de 6h à 22h le week-end, vous pourrez venir y déguster un plat du jour, le soir pizzas et grillades.

Nous souhaitons à la famille Rodriguez une belle réussite dans leur activité !

Benoît Hugon - « Terra Environnement »

Cette entreprise de « travaux verts » a la particularité d'être équipée d'un engin radiocommandé permettant d'accéder à de nombreux sites, dont les terrains les plus difficiles d'accès. Cet engin est doté d'un broyeur qui permet de mieux gérer vos déchets verts à la suite de vos débroussaillages.

D'autres prestations peuvent également vous intéresser :

- restauration de sentiers/chemins/voie d'accès/parking
- restauration et réalisation de murs en pierre sèche,
- travaux en milieu forestier
- gestion des eaux usées, des eaux pluviales et des déchets verts
- aménagements extérieurs en bois
- gabions paysagers

Renseignements au 06 22 44 31 27 ou par mail : terraenvironnement@outlook.fr



**Sandrine COSSERAT**

Maire, Finances, Projets neufs
Conseillère communautaire

**Nathalie VANNI**

Cadre de Vie
et Développement Durable /
Conseillère communautaire
suppléante

**Emmanuel MULLER**

Rayonnement des personnes,
Lien Social et Affaires scolaires
Conseiller communautaire

**Patricia PERONA-MENA**

Solidarités et Etat Civil

**Jean-François POPIELSKI**

Vie associative, communication,
tourisme et patrimoine

**Marie-Anne MULLER**

Convivialité

**Christian HERPIN**

Urbanisme

**Renée VIARD-SIRI**

Travaux, Assurances
et contentieux

**Michel BLASZCZYK**

Prévention,
Transition numérique



Anne VANCAUWENBERGHE

Bulletin municipal



David FERRIGNO

Village Participatif



Nathalie BOURRIEL

Village Santé



Thomas OLIATI

Jeunes et sports



Charlotte MOLLIES

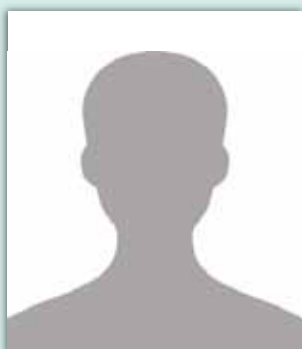
Enfance et Jeunesse



Adrien ETIENNE

Communication multimédia

LES 4 ÉLUS DE VOLONNE ENSEMBLE N'ONT PAS SOUHAITÉ TRANSMETTRE LEURS PHOTOS.



BONTE, Jacques

Opposition



PIOLI, Anne

Opposition



ESCUYER Frédéric

Opposition



BALP Catherine

Opposition

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS : UNE SITUATION INÉDITE

Le 15 mars dernier, vous avez majoritairement renouvelé votre confiance au projet **Energie Volonne**, qui proposait une équipe de 21 conseillers : 10 conseillers sortants et 11 nouveaux. Nous remercions les 2/3 des électeurs Volonnais qui sont venus voter et se sont exprimés dans ces conditions très particulières de scrutin, sur fond de crise sanitaire. Nous remercions aussi l'équipe de Volonne Ensemble de leur mobilisation pour proposer un autre projet aux Volonnais et participer ainsi à l'exercice démocratique.

Nous vous présentons, dans ce bulletin, vos 19 nouveaux élus et les missions sur lesquelles chacun est pressenti. Leur mandat commencera dans quelques semaines, après que le nouveau conseil municipal soit installé.

Tant que ce conseil municipal d'installation ne se sera pas réuni, ce sont les élus du mandat 2014-2020 qui restent mobilisés aux côtés de Mme le Maire.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes heureux de pouvoir continuer à servir notre village, le moderniser et aussi le protéger.

Vos élus communaux

PORTRAIT : ENZO BODECCHI

Beaucoup de nos petits Volonnais le connaissent désormais... Foot dans la cour de récréation, jeux de société, crêpes et aide à leurs devoirs, Enzo s'est occupé des enfants du péricolaire de Volonne à l'occasion d'un stage effectué en ce début d'année. Une expérience concluante et appréciée par tous ! Et l'occasion aussi de rencontrer ce jeune Volonnais de 22 ans.



Enzo a intégré en janvier la toute nouvelle « École de la deuxième chance des Alpes de Haute-Provence » qui s'est créée à Manosque dans un premier temps. Titulaire d'un CAP en électricité, mais désormais certain que ça ne sera pas sa voie, il se posait la question, depuis plusieurs mois, de son devenir professionnel. Cette nouvelle école va lui donner l'opportunité d'essayer différents métiers en effectuant des stages dans des secteurs susceptibles de l'intéresser. Outre le domaine de l'enfance, avec cette expérience au péricolaire aux côtés de Marie T, il a aussi testé le métier d'agent immobilier ou la vente de voitures. D'autres projets de stages sont envisagés...

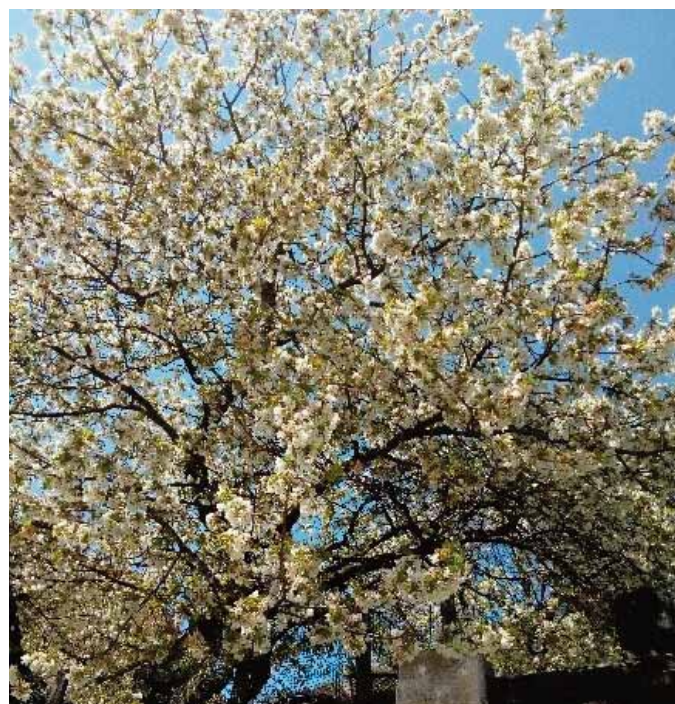
Lorsqu'il aura découvert vers quel domaine s'orienter, il pourra suivre la formation adéquate qui le mènera, nous lui souhaitons, au métier qui lui conviendra. Bonne continuation Enzo !

Renseignement E2C 04 : 04 92 77 93 39.

UNE ŒUVRE : L'ESPOIR

par M-Claire TOUPENOT

« - Cerisier, mon vieil ami, dis-moi pourquoi ?
Pourquoi élances-tu encore vers le ciel
Tes branches parées de mille pétales blancs
Ressemblant à des ailes de papillons
Vers le ciel bleu que personne ne peut contempler
Que sur un temps très limité ?
Toi qui nous offres chaque année
Tant de douceur et de beauté,
Sais-tu que les humains ont tout gâché ?
- Hélas, oui, je le sais, oui, je refleurirai
Offrant ainsi à des yeux émerveillés
Mes fleurs et mes fruits pour qu'ils continuent à briller.
- Pour tout cela, merci mon ami ! »



UN LIEU : L'HÔTEL TOURING

Volonne a cette force, c'est que chaque maison peut raconter une histoire : une histoire d'hommes et de femmes, une histoire d'institutions aussi... Prenons le cas de cette maison particulière...

Saviez-vous qu'en 1851 - le 6 juillet exactement -, cette maison, l'hôtel « le Cheval Blanc » appartenant à Monsieur Amenc, hébergeait la première brigade à cheval de gendarmerie de Volonne et ce, jusqu'en 1860. C'est cette année que la gendarmerie s'est déplacée sur le boulevard, appelé aujourd'hui cours Jacques Paulon, à la hauteur de la boucherie actuelle. L'hôtel « le Cheval Blanc » devient l'auberge Napoléon, puis l'Hôtel Touring dans les années 1920-1930.

La suite s'écrit à travers les publicités et les cartes postales jusqu'aux années 1970... Plus récemment, repris par la famille Paroche, l'hôtel devient un lieu gastronomique réputé, l'Auberge des deux tours. La demeure est aujourd'hui devenue une maison particulière.

